

● (1417)

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, cette forme de fédéralisme est d'une rigidité cadavérique. Dans le même document, le gouvernement fédéral constate que les industries du textile, du vêtement, du cuir, de l'ameublement et de la construction navale concentrées au Québec se trouvent dans une situation précaire et qu'il a pris des dispositions spéciales avec la Colombie-Britannique et la Saskatchewan afin de répondre à leurs vœux. Le gouvernement veut puiser 800 millions de dollars à même le trésor public pour financer en partie la diminution de la taxe de vente mais il refuse d'aider le Québec à abaisser sa taxe de vente sur ces articles. Or, comment . . .

Des voix: Asseyez-vous.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre; je sais qu'il ne l'appréciera pas. Comment le premier ministre peut-il justifier le traitement de faveur accordé à la Colombie-Britannique et à la Saskatchewan ainsi que la protection toute particulière accordé aux industries du textile et de la chaussure de Terre-Neuve alors qu'il refuse d'aider le Québec? Pourtant, les entreprises manufacturières de cette province sont en mauvaise posture et, en dépit de l'intervention du gouvernement fédéral, il y a eu des licenciements dans ces secteurs.

M. l'Orateur: A l'Ordre. Le député doit admettre qu'il ne se contente pas de demander des renseignements, mais qu'il essaie de provoquer une discussion.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, voici la question que je pose au premier ministre. De toute apparence, le programme appliqué par le gouvernement fédéral afin de venir en aide à ces quatre secteurs de l'économie québécoise n'a pas porté ses fruits et ils ont besoin d'un autre coup de pouce étant donné que 30,000 personnes ont dû être licenciées.

Des voix: Au fait!

M. Crosbie: Si le gouvernement n'entend pas aider le Québec de la façon dont la province le souhaite, comment entend-il y venir en aide à ce secteur s'il s'obstine à rejeter le fédéralisme flexible en cette matière?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, bien sûr, je ne suis pas d'accord avec la prémisse. Quand nous parlons de fédéralisme flexible, comme le député l'a fait, nous entendons un fédéralisme où les gouvernements fédéral et provinciaux se rencontrent, comme nous l'avons fait en février, pour tenter de préciser l'orientation que nous allons donner à l'économie. C'est exactement ce qu'a fait le ministre des Finances lorsque, pendant trois semaines, il s'est entretenu avec tous ses homologues provinciaux et que ses collaborateurs ont rencontré des représentants des ministères des Finances de toutes les provinces.

Voilà notre position. Nous croyons en la collaboration, et nous la pratiquons. L'autre jour, j'ai offert de fournir à la

Questions orales

Chambre et au député les dates et moments où nous nous sommes entretenus de cette question avec les provinces, une à une ou toutes ensemble. Quant à la façon dont nous aidons les industries de ce secteur, monsieur l'Orateur, je viens de dire au député que nous avons pris plusieurs mesures en ce sens, dont les plus récentes ont consisté à établir des contingents pour protéger ces industries.

J'aimerais que le député, ou peut-être le chef de l'opposition, nous dise clairement, au nom de son parti, qu'il appuie la mesure québécoise, qui tend à désavantager les industries des autres provinces. A ma connaissance, ils ne l'ont pas encore fait.

[Français]

LE SENS DE LA PROPOSITION DU QUÉBEC EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, ma question s'adresse également au très honorable premier ministre sur le même sujet. Étant donné que le très honorable premier ministre profitait d'une conférence de presse la semaine passée pour qualifier la proposition du Québec d'avoir comme objectif de saper le fédéralisme, à la lumière des nombreux appuis que le gouvernement du Québec a reçus à cette proposition, tant au niveau de l'Assemblée nationale que dans le public, et même par des personnalités hors du Québec, le premier ministre serait-il disposé à réitérer aujourd'hui que tous ceux qui croient que la proposition du Québec répond aux particularités québécoises, à répéter que tous ces gens qui appuient la proposition du Québec veulent également l'éclatement du pays?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est peut-être l'opinion du député, monsieur le président, ce n'est pas la mienne. Je ne dis pas que ces gens-là ont l'intention de faire éclater le pays.

● (1422)

M. La Salle: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Je me référais à une déclaration du premier ministre qui disait que la proposition du Québec, comme le ministre des Finances déclare dans un document qu'il a présenté seulement à ses députés, qu'il n'a pas rendu public. Cette proposition est une mesure séparatiste. De toute façon, dans les circonstances et nous reconnaissons que cette proposition faite par le fédéral a été acceptée par des arrangements particuliers vis-à-vis certaines provinces. Comment le premier ministre peut-il refuser un arrangement spécial pour une province qu'il connaît bien, avec les problèmes qu'il connaît bien également à cette province, quand il a accepté, et nous en sommes fiers, des arrangements spéciaux pour les autres provinces.

M. l'Orateur: A l'ordre! C'est exactement une répétition de la question posée par l'honorable député de Saint-Jean-Ouest.